

# INTRODUCTION



David Ménascé est le co-fondateur du cabinet de conseil Azao. Il accompagne entreprises, entrepreneurs sociaux et organisations de développement dans la définition et la mise en œuvre de stratégies d'innovation à fort impact social. Il enseigne à HEC Paris, notamment dans le cadre de la Chaire « Social Business / Entreprise et Pauvreté », où il est en charge du cours « *New Business Models at the Base of the Pyramid* ». Il est également le directeur académique du programme d'Executive MBA « Reinventing Business in Emerging Markets » en partenariat avec l'Université de Cape Town en Afrique du Sud et l'Indian Institute of Management Bangalore en Inde. David Ménascé est diplômé d'HEC et de Sciences Po Paris.

**David MÉNASCÉ** - Coordinateur

Une certaine conception de la mondialisation a ouvert le champ de la déterritorialisation de nos économies, accompagnée en cela par la révolution des nouvelles technologies de l'information - dont on a pu penser qu'elles rendraient caduques la notion même de territoire.

Pourtant, dans le même temps, se multiplient sur de nombreux territoires, urbains comme ruraux, dans les pays de l'OCDE comme dans les pays émergents, des relations sinon conflictuelles du moins difficiles entre des entreprises portant de grands projets industriels et les communautés locales avoisinantes. Les industries dites « à fort impact » comme les mines, le pétrole, les barrages ou les grandes infrastructures ont toujours connu ces questions et ont dû apprendre à répondre à cet enjeu d'acceptabilité sociétale avant même que la notion ait été conceptualisée.

Mais on note aujourd'hui une évolution tant qualitative que quantitative. Le nombre de projets faisant face à des formes de contestation locale augmente considérablement et la plupart des industries sont aujourd'hui confrontées à cet enjeu, même lorsque leur impact sur le territoire est faible.

Cette évolution s'explique par plusieurs facteurs. Primauté de l'individu devant l'intérêt général qui alimente le fameux syndrome « *Not In My Back Yard* » (NIMBY ou selon sa traduction française « *Projet Utile Mais Ailleurs* » - PUMA), défiance croissante devant la parole experte dès qu'il s'agit d'expliquer les risques sociaux et environnementaux d'un projet industriel et la manière de les

prévenir raisonnablement, rôle crucial des technologies de l'information et de la communication qui permettent désormais de parler de sous-veillance, etc.

Face à ces évolutions, l'entreprise peut adapter une approche défensive : pour répondre à ces pressions extérieures de plus en plus fortes qui l'obligent, qu'elle le veuille ou non, à s'inscrire différemment dans le tissu social des territoires dans lesquels elle opère, l'entreprise

***“Les entreprises doivent réinventer leur relation aux territoires pour passer d'une logique de prévention de risque à une approche de création de richesse partagée.”***

cherchera a minima à réduire les risques et à assurer sa licence sociale d'opérer à travers le dialogue, l'information et la contribution au développement local.

Mais l'entreprise peut également aborder ces questions de manière pro-active et estimer que toute sa légitimité sur les questions sociales se fera par un retour de la géographie dans les prises de décision et par sa capacité à s'inscrire durablement dans la réalité d'un territoire.

« *Les mots disent des choses que nous avons oubliées d'eux* », dit le poète René Char. Et il est urgent de se souvenir que la géographie était pour les Grecs, qui en inventèrent le concept, à la source de la science de la décision. Retrouver ce rapport au territoire et créer une richesse partagée permettra par ailleurs aux entreprises de renouer avec marge de manœuvre, innovation et pérennité.

C'est la vocation de ce numéro FACTS, intitulé *Acceptabilité environnementale et sociale des grands projets industriels*, d'analyser ces enjeux. Dans un premier temps, il s'agira de comprendre les défis posés aux entreprises pour faire accepter, à la fois d'un point de vue environnemental et sociétal, leurs nouveaux projets par les multiples parties prenantes auxquelles elles font face. Dans un second temps, nous étudierons les bonnes pratiques, fondées sur des cas concrets, permettant de passer d'une logique de prévention de risques à une stratégie active de création de richesse partagée. Dans un dernier temps enfin, il s'agira de comprendre comment mesurer l'efficacité de ces stratégies, en confrontant à la fois les politiques affichées et les réalités opérationnelles et en mettant en place progressivement des méthodologies d'évaluations financières.

Le numéro donne ainsi la parole à de nombreux acteurs - responsables de grands projets, responsables d'associations, experts académiques, donneurs d'ordre publics et responsables d'autorités publiques - afin de disposer des perspectives des différents acteurs de l'écosystème opérant sur la question de l'acceptabilité environnementale et sociale des grands projets.